

POINT DE SITUATION

5 MAI
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE

La situation est stable par rapport au 4 mai 2020.

La Martinique compte **182 cas confirmés** (+1 confirmé par le CHUM) et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est en diminution à 3** (-2).

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis de début de l'épidémie.

Pour rappel, le 1^{er} mai, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **389**.

Le nombre de personnes guéries est de 83.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ MENTALE

La prise en charge de la santé mentale de la population depuis le confinement s'appuie sur 3 organisations complémentaires.

1. L'accueil des urgences psychiatriques et les prises en charge de patients

Depuis plusieurs jours, l'accueil des urgences psychiatriques ne se fait plus au CHUM mais au Centre Hospitalier Maurice Despinoy (CHMD). L'objectif est de garantir l'accueil des patients en toute sécurité et l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé.

- Une unité dédiée à l'accueil de patients Covid souffrant de pathologies psychiatriques a été mise en place à Mangot Vulcin.
- La régulation des patients est réalisée par le Centre 15.
- L'accueil des urgences psychiatriques pour les patients hors Covid se fait sur le site de Mangot Vulcin selon un circuit dédié, sans crainte de croiser un patient Covid.

En terme d'activité depuis le confinement, deux constatations sont faites :

- **Les soins sans consentement** déclenchés sur demande d'un proche, d'un directeur d'établissement ou du Préfet **sont restés stables** par rapport aux données constatées avant la crise sanitaire > une trentaine par mois en moyenne.
- Concernant **les urgences psychiatriques**, une 50^{aine} de passages aux urgences pour troubles anxio-dépressifs avec risque a été enregistrée depuis le 17 mars. Ces chiffres ne révèlent **pas de hausse d'activité particulière**.

2. Les consultations concernant les addictions

Les consultations ambulatoires sont fondamentales chez les patients dépressifs et chez ceux souffrant de comportements addictifs. Ainsi, les Centres Médico Psychologiques sont restés ouverts et les téléconsultations ont été rapidement mises en place.

- Une activité très importante a été enregistrée pour les téléconsultations concernant la prise en charge de patients dépressifs ou ayant vécu un choc.
> **1 304 téléconsultations** ont été réalisées entre la mi-mars et la fin avril.
- La prise en charge par téléconsultations des patients suivis en addictologie a été intense, notamment pour le suivi des addictions alcool et tabac.
> **652 téléconsultations** ont eu lieu au Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention et d'Addictologie du CHUM
> **79 consultations** ont été réalisées en présentiel.

3. Les cellules d'écoute

3 dispositifs ont été mis en oeuvre :

- Une plateforme nationale via le 0800 130 000 qui fonctionne 7 jours sur 7, 24h sur 24.
- La plateforme de psychologues créée par la CTM qui porte assistance depuis le 0800 455 972 du lundi au samedi de 8h à 20h.
- L'association SOS KRIZ qui répond au 0800 100 811 24h sur 24 > 938 appels reçus entre le 14 mars et le 27 avril parmi lesquels 80% d'appels de femmes, un chiffre révélateur des souffrances au domicile en relation avec des violences familiales.